

**Zeitschrift:** Bulletin pédagogique : organe de la Société fribourgeoise d'éducation et du Musée pédagogique  
**Herausgeber:** Société fribourgeoise d'éducation  
**Band:** 57 (1928)  
**Heft:** 5

**Artikel:** La Corse : description et souvenirs [suite]  
**Autor:** Jaquet  
**DOI:** <https://doi.org/10.5169/seals-1039045>

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

**Download PDF:** 12.05.2025

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

7. Faire relire toutes les rédactions.

8. Donner, au fur et à mesure, toutes les explications nécessaires. (Durée de cette répétition : dix jours.)

*Conclusion* : Le fruit du travail est le plus doux des plaisirs.

(VAUVENARGUE.)

SUDAN et PAULI.

---

## Epilogue à une conversation avec un collaborateur grincheux

---

Quelques maîtres, qui veulent bien encore lire le *Bulletin*, m'ont fait l'honneur de me demander où paraîtrait l'étude sur les courants contemporains de la pédagogie que j'avais d'abord destinée à l'organe de la Société fribourgeoise d'éducation. Elle sera publiée dans le numéro d'avril de *Nova et Vetera*. Mais je les préviens qu'ils n'y trouveront que de la « théologie » pure, pour parler comme le « vieux régent » de Bulle.

Quant aux prétentions de celui-ci de m'interdire toute intrusion sacrilège dans la prose des instituteurs du pied du Moléson, il a suffi que je n'exerçasse pas mon droit, pour qu'en éclatât, à leurs dépens, la vaniteuse absurdité : *Tu es une vilaine saison. Il est un chardonneret intelligent. Nous sommes des haricots verts. Vous êtes des terres nouvelles. Ils sont...* Non, je ne veux pas dire ce qu'ils sont, les écoliers bullois, car ce n'est pas vrai ; des chardonnerets intelligents, oui, sûrement ; des haricots verts ? je craindrais qu'on les transformât en des légumes secs. Mais la troisième personne du pluriel, non, non et non. A moins que l'instituteur, qui écrit cette conjugaison imagée, ait porté plus loin ses regards... Et puis, à tout citer, on pourrait suggérer des applications de mauvais goût.

Si la *Gruyère* est rédigée avec ce pittoresque, je lui prédis une prodigieuse augmentation de lecteurs.

---

*La question mise à l'étude pour la prochaine réunion de la Société fribourgeoise d'éducation portera (sauf ratification de la Direction de l'Instruction publique) sur l'orientation professionnelle et l'école primaire.*

---

## LA CORSE

---

### DESCRIPTION ET SOUVENIRS

*Conférence donnée par M. le Dr Jaquet*

*à la Société fribourgeoise des Sciences naturelles, le 18 février 1926*

(Suite.)

---

L'esprit de famille subsiste à un vif degré chez les Corses. Les vieillards y sont l'objet d'une attention touchante. Entre parents, jamais on ne se rencontre sans s'embrasser. J'ai vu dans le Niolo, district intérieur où les mœurs primitives se sont le mieux conservées, le guide Lonchini de Calacuccia qui m'avait accompagné au Monte Cinto, descendre du mulet qui nous portait alternativement

pour courir embrasser un vieil oncle sur le seuil de sa porte et le baiser sur les deux joues.

Dans chaque demeure, la porte est toujours ouverte, et comme aux bons temps bibliques, qu'évoque d'ailleurs dans les villages le spectacle charmant des femmes se rendant à la fontaine et en revenant la cruche sur la tête, l'étranger est l'hôte sacré, le passant bien venu. Nous ajouterons qu'insulaires et étrangers peuvent librement vaquer à leurs affaires, parcourir monts et vallées, la bourse garnie comme sans un sou vaillant, de nuit comme de jour, sans avoir rien à craindre des légendaires bandits qui pourraient se trouver dans le maquis. Il est à peu près certain qu'ils n'en verront jamais aucun. Du reste, le bandit corse n'est point un vil assassin qui vous réclamera la bourse ou la vie à l'orée d'un bois ou au contour d'un chemin. C'est un embusqué guettant l'occasion d'exercer la vendetta contre un ennemi ou de se rendre lui-même une justice que des juges aveuglés par la politique locale ont refusé de lui rendre. Vous tomberiez comme un nigaud dans le repaire d'un bandit corse que vous ne seriez nulle part en plus complète sécurité. Bien plus, il se ferait tuer pour défendre plutôt que de livrer celui qui se serait confié à lui en lui demandant gîte et protection. Le bandit corse n'est redoutable que pour son ennemi ou pour le gendarme lancé à sa poursuite. Malheur à eux s'ils se montrent à portée de ses armes !

A propos de bandits, permettez-moi de vous raconter la petite histoire suivante :

De Vizzavona, j'étais descendu un jour à Bocognano, chef-lieu de canton dans la haute vallée du Gravone. Après une herborisation peu fructueuse, quoique très fatigante, dans les environs, j'entrai dans un petit magasin-restaurant pour prendre un cordial et acheter divers objets. Dans un étalage de cartes illustrées, j'en remarquai une où se voyait la figure farouche d'un bandit, avec au-dessous ces mots : « Bonelli, le roi des bandits ». Et comme je voulais acheter la carte en souvenir, je priai la patronne de me raconter l'histoire du sinistre monarque. — « Je veux bien, me dit-elle à voix basse ; mais parlons tout bas ; sa fille demeure précisément ici à l'étage et pourrait nous entendre. Du reste, si vous tenez à la voir, vous me suivrez chez elle en n'ayant l'air de rien. » Je déclinai cette offre en alléguant l'heure du train et j'insistai seulement pour connaître l'histoire de S. M. Bonelli. Voici ce qu'elle me raconta :

« Voyez ces rochers abrupts et sauvages qui s'élèvent en face, de l'autre côté de la rivière. C'est la montagne de la Pentica, naguère encore repaire des fameux bandits Bonelli. Leur père, qui était berger, s'y était établi en 1811 avec ses trois femmes, trois sœurs qu'il avait séduites et dont il eut plusieurs enfants. L'un d'eux, Antoine, tua, en 1848, le maire de Bocognano avec lequel il avait eu des démêlés au sujet du territoire de la Pentica. Son frère Jacques ne tarda pas à se jeter avec lui dans le maquis et, soit isolément, soit de concert, ils commirent de nombreux meurtres. La justice fut toujours impuissante contre eux. Ou bien ils échappaient par des sentiers connus d'eux seuls, ou bien ils faisaient feu sur les gendarmes dont plusieurs ont été tués ou blessés. Quant à eux, ils s'en tiraient toujours sans dommage. La Pentica a été occupée militairement à plusieurs reprises ; les parents et amis des bandits, arrêtés et détenus dans les prisons d'Ajaccio, leurs nombreux troupeaux saisis et vendus : tout cela était inutile. La justice, de guerre lasse ou par crainte de représailles, finissait par lâcher les prisonniers ; les gendarmes n'osaient plus se montrer ; les troupeaux vendus étaient aussitôt repris à leurs naïfs acquéreurs par les redoutables seigneurs de la Pentica. En 1890, lors du voyage du président de la République en Corse, la fille d'Antoine, celle qui demeure ici-dessus, se présenta à M. Carnot

et lui demanda la grâce de son père qui, de même que Jacques, avait été condamné quatre fois par contumace. Peu de temps après, Antoine se constitua prisonnier. Ses crimes étant couverts par la prescription, il fut acquitté par le Jury de Bastia ; mais on lui signifia de s'exiler à Marseille. Antoine s'y rendit ; mais pris de la nostalgie des montagnes natales, il revint à Bocognano, où il vécut encore, sans être inquiété, jusqu'en 1906. La terreur que cette famille avait inspirée dans la contrée était telle que personne n'aurait voulu se risquer à s'aliéner ses bonnes grâces. Quant à Jacques, il est mort tranquillement dans le maquis, en 1895, et personne n'a jamais connu le lieu de sa sépulture. »

A l'heure qu'il est, le bandit corse est en voie de devenir légendaire au moins dans le Nord, dans les arrondissements d'Ajaccio et de Bastia. Par contre, il en existait tout récemment encore, dans l'arrondissement de Sartène, notamment aux environs de Porto-Vecchio, où, dit-on, de certain maquis s'exhale une vague odeur de sang versé.

La capture d'un bandit par le gendarme corse est chose d'autant plus difficile que la population le protège et fraternise avec lui.

A une halte de poste dans le trajet de Sartène à Bonifacio que je parcourus en voiture publique automobile, en 1909 (car la contrée attend encore son chemin de fer), un homme habillé du gros velours national avec une figure impossible, roussie comme son costume, s'engouffre en ouragan dans notre véhicule, son fusil à l'épaule. Un frisson me saisit à la vue du sinistre personnage. Le bandit, car c'en était un, portait outre son fusil un arsenal de 24 cartouches agrafées à sa ceinture qu'il nous découvrit en écartant son veston avec ostentation. Bien loin de lui paraître hostiles comme je m'y attendais, mes compagnons l'accueillent par des sourires et des marques d'attention. On s'intéresse à lui ; des dames, des demoiselles s'empressent de lui faire place. Loin de l'inquiéter, les chauffeurs l'invitent très poliment à remettre son arme au moment où l'on allait passer devant un poste de gendarmes. En effet, au prochain village, deux de ceux-ci étaient aux aguets au bord de la route. De l'intérieur, une jeune fille aux yeux de souris faisait le guet par la fenêtre. Elle les aperçut et s'empressa de faire, de la main, au bandit le signe de se baisser et de se dissimuler au moment critique. La voiture fila avec tout son contenu, et, au prochain arrêt, le bandit rentrait tranquillement en possession de son arme. Un peu remis de ma première émotion, j'entrai en conversation avec lui. Ayant appris le but de mon voyage, il s'offrit à me recueillir dans son repaire et à m'accompagner dans mes excursions. Peu soucieux de faire plus ample connaissance, je lui fis comprendre qu'ayant déjà retenu logement et pension dans un restaurant de la Marine, je ne pouvais accepter son offre. Je fus ainsi débarrassé de ce trop bienveillant personnage, mais sa figure, je ne l'oublierai pas de sitôt.

(A suivre.)

Dr JAQUET.

---

## SOCIÉTÉ DES INSTITUTRICES

**Réunions mensuelles :** A Romont : Jeudi 29 mars, à 2 h.  $\frac{1}{2}$ . à l'Ecole ménagère.

Il n'y aura pas de réunion pendant le mois d'avril.

---

La docilité est une disposition de notre volonté de mettre en pratique les enseignements que nous avons reçus.